

**Réunion extraordinaire de la Régie du Parc régional Massawippi
par conférence téléphonique
le 18 mars 2020 à 10 h 51**

Présences :

M. Vincent Gérin, Président	Ayer's Cliff
M. Denis Ferland, maire	Hatley
M. Martin Primeau, maire	Canton de Hatley
Mme Marcella Davis Gerrish, déléguée	North Hatley
Mme Christine Labelle, d.g.	Sainte-Catherine-de-Hatley
M. Bruno Bélisle, adjoint à la direction	North Hatley
M. Jacques Demers, maire	Sainte-Catherine-de-Hatley
Mme Liane Breton,	Secrétaire trésorière par intérim

ABSENCES

M. Michael Page, maire	North Hatley
M. Benoît Tremblay, d.g.	North Hatley
M. André Martel d.g.	Hatley
M. Bastien Lefebvre, d.g.	Ayer's Cliff
Mme Kyanne Ste-Marie, d.g.	Canton de Hatley

OUVERTURE DE LA RÉUNION

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Période de questions des visiteurs
- 4) Adoption du procès-verbal du 19 février 2020
- 5) Nomination de Nancy Vanasse comme secrétaire-trésorière
- 6) Entente avec Marina Marcotte
- 7) Entente avec la municipalité d'Ayer's Cliff
- 8) Installation des toilettes publiques à la plage
- 9) Module de paiement plage été 2020
- 10) Divers
- 11) Fermeture de l'assemblée

20-03-18.01

OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est présidée par le président, Monsieur Vincent Gérin. Le président ayant constaté le quorum, il ouvre la réunion à 10 h 51

20-03-18.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-03-18.03

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

Aucun visiteur

20-03-18.04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2020

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR MARCELLA GERRISH

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 19 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-03-18.05

NOMINATION NANCY VANASSE COMME SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE

ATTENDU la nécessité d'une Régie à nommer une secrétaire-trésorière afin d'être réglementaire au niveau de la loi et ainsi remplacer Madame Liane Breton, secrétaire-trésorière par intérim;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN PRIMEAU**

ET RÉSOLU QUE Madame Nancy Vanasse est nommée comme secrétaire-trésorière avec les conditions d'embauche selon l'offre de la municipalité d'Ayer's Cliff et ce à partir du 1^{er} avril 2020.

20-03-18.06

ENTENTE AVEC MARINA MARCOTTE

ATTENDU QU'UNE entente est à négocier avec Marina Marcotte;

ATTENDU QUE Marina Marcotte propose une compensation de 7 500 \$ quant à la gestion de la Marina de la plage;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND**

ET RESOLU QUE la Régie du Parc Régional accepte l'offre de la Marina Marcotte d'une somme de 7 500 \$ pour l'été 2020 avec les conditions suivantes.

- Quais de descente
 - Installation
 - Désinstallation
 - Entretien ponctuels
- Entretien paysager
 - Tonte de tous les espaces
 - Coupe-bordure
- Trois espaces de quai
 - Le Wippi
 - Patrouille nautique
 - Bleu Massawippi
- Entretien Le Wippi*
 - Transport gratuit en tout temps
 - Saisonniers et d'entretien et d'entreposage
 - Changements d'huiles
 - Réparations mineures
 - Nettoyage de fin de saison et hibernation
 - Entreposage

ET RESOLU QU'une négociation de l'entente se fera d'ici la fin 2020 pour les années futures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-03-18.07

ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

ATTENDU QU'UNE entente est à négocier quant à la gestion complète de la Régie du Parc régional Massawippi avec la municipalité d'Ayer's Cliff

ATTENDU QUE la municipalité d'Ayer's Cliff propose un budget d'environ (VINGT-TROIS MILLE DEUX CENT DOLLARS) 23 200 \$ quant à la gestion complète de la Régie du Parc régional à partir du 1^{er} avril 2020;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND**

ET RESOLU QUE la Régie du Parc Régional accepte l'offre de la municipalité d'Ayer's Cliff d'une somme approximative de (VINGT-TROIS MILLE DEUX CENT DOLLARS) 23 200 \$ pour la gestion complète de la Régie du Parc régional à partir du 1^{er} avril 2020.

ET RESOLU QUE cette offre sera à revalider et renégocier avant la fin de l'année 2020 pour les années futures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-03-18.08

INSTALLATION DES TOILETTES PUBLIQUES À LA PLAGE

ATTENDU QUE des toilettes publiques sont requises pour la plage;

ATTENDU QUE la compagnie Clément et Frères nous soumet une proposition de location de toilettes publiques d'une grandeur de 8 X 18 incluant trépieds, escaliers et mât électrique pour une somme de (MILLE DOLLARS) 1 000 \$ par mois et de (SIX CENT VINGT-CINQ DOLLARS) 625 \$ pour l'installation et (SIX CENT VINGT-CINQ DOLLARS) 625 \$ pour la désinstallation;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN PRIMEAU**

ET RESOLU QUE la Régie du Parc Régional accepte la location d'installation des toilettes publiques telle que spécifiée dans le document de la Compagnie Clément et Frères.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-03-18.09

MODULES DE PAIEMENT PLAGE ÉTÉ 2020

ATTENDU QU'UN module de paiement est requis pour la plage afin de faciliter les paiements de stationnement et de lavage;

ATTENDU QUE la compagnie Global Payments nous propose un module de paiement avec des frais de 1,5 % à 2 %;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND**

ET RESOLU QUE la Régie du Parc Régional accepte la proposition de Global Payments des frais de de 1,5 % à 2 %.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-03-18.10

DIVERS

Aucun point apporté.

20-03-18.11

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Marcella Gerrish propose la clôture de la réunion à 10 h 55

Vincent Gérin
Président

Liane Breton
Secrétaire-trésorière par intérim